

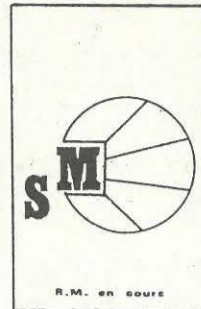
# LOIRE ATLANTIQUE les nouvelles

Edité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 491 - 2 mars 1989 - Prix 2, 50 F

PROCHAINEMENT (début Avril)

## Serge MARCHAND

Peinture -  
Vitrerie -  
Papiers peints  
Revêtement  
murs & sols -  
Lavage par  
Hte pression -  
Étanchéité  
de façade -  
Ravalement



3, rue des Tilleuls  
44550 Saint-Malo-  
de-Guersac



40.91.12.79

devis gratuit

Un professionnel à votre service

## ASSURER LE SUCCÈS DES LISTES DE RASSEMBLEMENT DES FORCES DE GAUCHE ET DE PROGRÈS

Le nombre, la diversité des luttes en cours, de Frigé-Crème aux enseignants, des hôpitaux aux 10 000 chasseurs de Loire-Atlantique présents à Rennes, confortent notre choix de rassembler dans la lutte.

A quelques jours des Municipales, cette volonté d'Union pour exiger d'autres choix contribue à situer les véritables enjeux de ce scrutin.

Lorsque M. Chirac explique à Nantes : « la reconquête du pouvoir politique passe par Paris, Marseille, Lyon et Nantes », sa préoccupation est bien d'utiliser les communes comme tremplin pour mettre en œuvre une politique encore plus au service des patrons.

Il reste quelques jours pour montrer l'enjeu de ces élections : soit une politique au service du plus grand nombre, soit une politique qui engendre toujours plus d'austérité.

Cela pose la question de combien et de quels élus les gens ont besoin.

La vie montre que la présence d'élus communistes modifie l'action municipale, avec les idéaux de justice, de liberté et de paix dont ils sont porteurs. Leur engagement avec les salariés représentent la garantie que leurs intérêts seront défendus.

C'est l'expérience que font les habitants de Tri-

gnac, Montoir-de-Bretagne et Saint-Joachim, avec une gestion sociale et démocratique fondée sur une défense et l'amélioration des conditions de vie.

Les élus communistes s'opposent aux visées de la droite et du patronat.

Cela se constate quelle que soit la situation.

Ainsi, à Saint-Nazaire, le rôle joué par les élus communistes pour obtenir des commandes aux Chantiers ; à Nantes et au S.I.M.A.N. pour défendre

les Transports publics et faire payer les patrons ; à Donges pour obtenir une école maternelle à la Pommeraye ; à La Baule pour la prise en compte des besoins qui s'expriment dans les quartiers populaires.

Quelle que soit la situation dans chaque commune du département, les gens ont besoin d'élus communistes plus nombreux.

Cela ne peut s'exprimer que dans le rassemblement du plus grand nombre de

celles et de ceux qu'animent les valeurs de gauche.

C'est dans ce rassemblement que les choix de gestion puiseront la force de leur réalisation, c'est pourquoi aucune voix ne doit manquer aux listes de Rassemblement des Forces de Gauche et de Progrès.

Ce qui comptera après le 12 mars, c'est bien le nombre de maires, d'élus porteurs de ces exigences, de ces besoins.

Jean-René TEILLANT,  
Secrétaire fédéral.

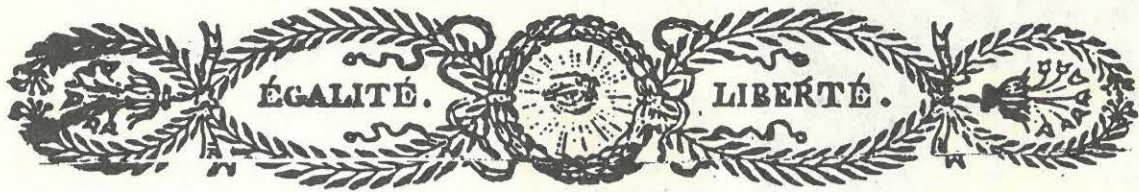


Les élus communistes étaient avec les chasseurs à la manifestation de Rennes.

### SPÉCIAL BRIÈRE

#### SOMMAIRE

- Nantes et la Révolution par E. LEROUX (suite)
- Brèves Cultures p. 2
- Pour l'action et le rassemblement un PCF renforcé en Brière
- A Donges, développer ELF
- SIVOM Région Briéronne une bonne coopération p. 3
- 150 personnes à l'assemblée populaire des cheminots
- Echos des luttes p. 4
- Journée d'action le 8 mars, des chasseurs par milliers
- Pour soutenir l'A.N.C. p. 5
- Souscription et transparence
- Montoir : un maire proche de la population p. 6
- Trignac : une ville en plein essor
- St-Joachim : Effort important pour le logement p. 7
- « Abrogez la loi Méhaignerie » p. 8



# LE PROLOGUE DE LA RÉVOLUTION A NANTES

Cottin, en personne, part pour Paris avec onze autres délégués, parmi lesquels Giraud-Duplessis et Chaillon. Ils sont bien reçus par les ministres qui décident de faire suivre la requête nantaise devant les Etats de Bretagne. Ils rentrent alors à Nantes triomphalement.

Nous avons, à propos de ces événements, un document d'une grande saveur. C'est le compte rendu envoyé à quelque personnage très puissant par le lieutenant-colonel de Montagnac, qui a suivi les choses de très près.

Ce document donne à réfléchir. Nous y trouvons tout d'abord un portrait de Cottin, qui en dit long sur les sentiments qu'éprouve la noblesse du sang envers les « parvenus » annoblis par l'achat de charges coûteuses : « M. Cottin, sorti par ses aïeux des boues de l'Europe, fier de sa fortune américaine, bilieux et vain, veut devenir seigneur de paroisse et noble : il s'empresse d'acheter une belle terre à Saffré et une charge de secrétaire du roi... Il ne peut concevoir comment on peut se dispenser de l'appeler dans les convocations de la noblesse bretonne, et le nommer membre des Etats de Breta-

*Un détachement de 50 hommes, dont on aurait bien connu les sentiments hostiles, les aurait calmés comme des enfants », ose ajouter de Montagnac qui récidive, vers la fin de sa lettre, quand il raconte le retour des délégués. « Ils sont escortés, prétend-il, de six mauvais fiacres seulement contenant chacun quatre plébéiens de la classe la plus infime » (mais ils vont être salués par la garde de la place) :*

*« ... Je pense, dit-il, que si l'on mettait aux Petites Maisons quatre individus que mon humanité m'interdit de nommer, le peuple nantais reprendrait sa tranquillité si nécessaire à une ville de commerce, que l'on contiendra toujours en la menaçant... ».*

Nous sommes frappés par tant de morgue, tant de dédain à l'égard des roturiers, même ceux dont la fortune et la culture n'avaient sans doute rien à envier à celles de M. de Montagnac, et aussi, par une vue si bornée des événements.

A part quelques exceptions remarquables, la noblesse de cette fin de siècle campe sur ses positions sans aucun état d'âme. Elle ne veut pas savoir que les temps ont changé, que

der un jour des grades pour eux dans l'armée du roi ! » (cité par Guépin).

Devant le refus de la noblesse d'ouvrir la discussion, le roi, fidèle à sa promesse, a dissous l'assemblée des Etats pour l'ajourner à l'année suivante. Le Tiers-Etat se retire. Nobles et clergé prétendent délibérer seuls. Il s'ensuit des troubles graves où étudiants et gentilshommes s'affrontent dans les rues. Deux étudiants sont tués.

C'est alors que de jeunes Rennais viennent à Nantes solliciter l'appui de leurs camarades. Ils haranguent avec passion une foule qui leur crie son adhésion aux idées dont ils sont porteurs.

Une protestation est rédigée. On peut y lire :

*« ... Nous avons tout à craindre de l'aristocratie... nous nous en affranchissons dès ce jour... » et encore : « L'insurrection de la liberté et de l'égalité intéressant tout vrai citoyen du Tiers, tous doivent la favoriser par une inébranlable et indivisible adhésion... ».*

Dès le lendemain matin, deux cents jeunes gens sont rassemblés place du Port au Vin (place du Commerce). Ils partent pour Rennes où vont les

## Par Emilienne LEROUX

gne. Il s'annonce généreusement protecteur du peuple et vouloir entrer dans la classe plébéienne. Il aventure partout mille propos séditieux, il rassemble chez lui différents individus auxquels il a donné l'impulsion. C'est au milieu des vapeurs du champagne et des liqueurs étrangères que l'auguste assemblée plusieurs fois échauffée, à plusieurs reprises, jure d'anéantir la noblesse dont les privilèges la choquent, mais dont la pauvreté ne l'attendrit pas, et de ne faire qu'un seul ordre dans l'Etat ».

Ensuite, Montagnac évoque la manifestation organisée à l'Hôtel de ville où, dit-il, « la curiosité m'a emmené déguisé (!)... ».

« Les chefs de l'émeute, installés autour du bureau, nomment pour orateur M. Chaillon qui a ici la place que les borgnes ont au royaume des aveugles. Il harangue, papiers en mains, la plus vile populace de Nantes.

Vous n'avez pas idée, Monseigneur, du dégoûtant et de l'impudence de cette scène : on nomme douze députés sortis ci-devant des bouteilles de champagne. Chaque gueux qui se trouve là se considère, se complimente, et se dit : parbleu, compère, voilà qui est drôle... »

« ... On sort en foule. Les beaux parleurs se disent : nous voilà donc tous bientôt frères, bientôt égaux. Les propos les plus séditieux, les plus sots comme les plus hardis, sortent de la bouche de chaque individu.

ces bourgeois méprisés tiennent en mains l'économie du pays, qu'ils ont un besoin impératif de mettre de l'ordre dans une France livrée, en ce qui concerne des domaines essentiels, à l'incohérence et à l'arbitraire, et qu'ils revendiquent une place à part entière de la nation car ils se sentent égaux à ceux qui les méprisent.

Pour l'instant, ils ont appui des humbles car les idées de liberté et d'égalité éveillent en eux aussi d'immenses espoirs.

Mais il viendra un temps où, ayant obtenu ce qu'ils désiraient, les bourgeois estimeront que la Révolution est close, et ce sera une nouvelle épreuve de force.

Pour l'instant, la coalition contre l'aristocratie demeure sans faille.

A Rennes, les Etats de Bretagne ont commencé à siéger. Les deux ordres privilégiés refusent les propositions nantaises ; l'aristocratie, plus lucide en cela que la bourgeoisie, pose, en effet, la question fondamentale : « Où s'arrêtera cette fureur de changement ? Ne va-t-on pas encourager le peuple à vouloir, lui aussi, sortir de sa sphère ?... »

« ... Les fils de nos manants n'aspiraient qu'à la boutique ; changez ce qui existe et vous les verrez étudier le droit, la médecine. Les maçons et les savetiers voudront donner à leurs enfants des professions libérales. Qui sait, peut-être, s'ils n'auront pas l'impudeur de deman-

## BRÈVES CULTURES

### POLOGNE

Le Ballet National de Pologne se produira dans notre département du 6 au 24 mars.

L'Œuvre Graphique de Bruno Schulz sera exposée au Musée des Beaux-Arts de Nantes du 3 mars au 2 avril.

Le vernissage aura lieu le 3 mars en présence du Consul général de la République Populaire de Pologne en France et du directeur de l'Institut polonais.

Vous pourrez y lire des textes d'Yves Cosson, d'Hélène Cadou, de Gérard Voisin... et également de Jean-Claude Lamatabois et Philippe Gicquel que vous avez déjà pu apprécier sur l'Espace Culturel de la Fête de Nantes 88.

Ces textes ont été sélectionnés par D. Briolet, C. Bulting, Gérard Vermeersch et préfacés par Hélène Cadou.

### CHANSON

Môrice Benin - expérimentation de son, de verbes et de ferveur pour favoriser la force intérieure par ce qui sera devenu chant, poème et musique, tel sera le but essentiel des sept prochaines cassettes de Benin. Alliage poétique et musical, chanté ou dit... sur des textes de Benin, Nédélec, René-Guy Cadou, Henri Michaux, et des musiques de Michel Goubin.

Pour toute information : Môrice Benin, B.P. 782, 38034 Grenoble.

### THÉÂTRE

« La Chute » d'Albert Camus à l'Espace 44, le 10 mars, mise en scène et interprétée par : François Chaumette.

### POÉSIE

« Sur la page où naissent les mondes », éditions ACL-Crocus. Ce recueil de poèmes rassemble 80 poètes de Loire-Atlantique.



- Devis gratuits -

VOTRE CENTRE CONSEIL  
**GUISINES**  
**SCHMIDT**

Jusqu'au bout de l'exigence

**GO CUISINES**



Alain GREGOIRE  
**48, Bd Victor Hugo**  
**SAINT-NAZAIRE**

Tél. 40.66.33.64

**SPÉCIAL BRIÈRE - SPÉCIAL BRIÈRE - SPÉCIAL**

# EN BRIÈRE, LE P.C.F. SE RENFORCE POUR RASSEMBLER ET LUTTER

L'année 88 a été marquée en Brière par des événements d'une importance incontestable pour l'avenir du mouvement populaire dans ce secteur.

Il y eut le redressement électoral significatif et régulier du PCF dans les deux cantons que couvre la section de Brière, avec des résultats sensiblement meilleurs dans les villes animées par un maire communiste.

Ce constat confirme le renforcement important des forces organisées du PCF. 91 adhésions en 1988, déjà 35 adhésions en 1989, de nouvelles cellules à St-Gildas-des-Bois, à Ste-Reine, les progrès sont sensibles.

Ils reflètent une intense activité de l'ensemble des communistes de Brière qui s'est concrétisée aussi par la création de C.D.H. (Comité de Diffusion de « L'Humanité ») et qui a

vu la diffusion régulière de « L'Humanité-Dimanche » augmenter de 35 numéros.

## DES POINTS D'APPUI

Ces progrès constituent un camouflet pour ceux qui rêvaient d'écraser le PCF et ainsi d'ôter au mouvement populaire l'outil pour rassembler et impulser les luttes.

Ils sont aussi des points d'appui, une chance et un espoir pour celles et ceux qui, sans les luttes, se verraient de plus en plus confrontés aux difficultés, à la misère.

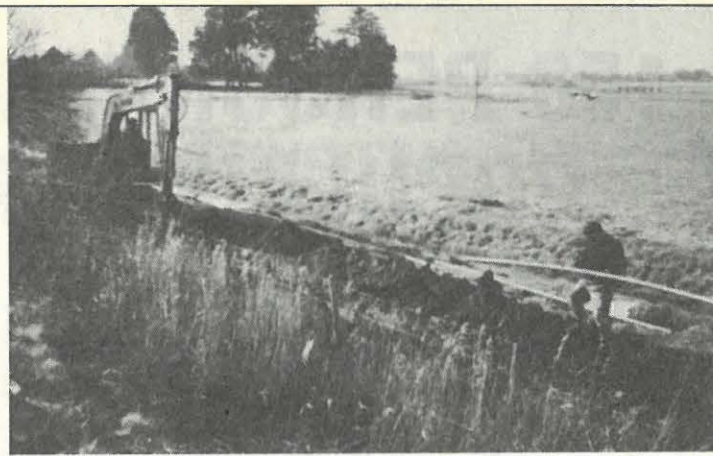
Dans cette région où les luttes ne connaissent pas de répit, les communistes se retrouvent avec les salariés de Gardiloire, la Grande Paroisse, Elf, dans les luttes pour l'emploi et le développement économique ; avec les parents d'élèves pour exiger le lycée en Brière ; avec les chasseurs contre les restric-

tions dictées par Bruxelles ; avec les chômeurs pour débloquent les fonds des ASSEDIC ; avec les habitants de La Sencie pour exiger une déviation comme hier avec ceux de Trignac pour obtenir l'échangeur de Trefféac.

C'est bien avec les gens, sur le terrain, à partir de leurs préoccupations que nos propositions rassemblent, qu'il est possible de démontrer que la politique dont nous sommes porteurs permettrait d'améliorer considérablement la vie de chacun.

La confrontation de notre stratégie d'Union et de Rassemblement pour se défendre et que ça change avec la vie quotidienne, les besoins des gens, constituent un espoir pour le mouvement populaire.

Comment mieux préparer les Elections municipales du 12 mars qu'en prenant appui sur notre acquis.



## SIVOM - Région Briéronne UNE BONNE COOPÉRATION

Présidé depuis 1977 par Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, il rassemble les communes de Montoir, Saint-Malo-de-Guersac, Saint-Joachim, Trignac.

Ses compétences sont diverses :

- l'alimentation en eau potable ;
- la mise en œuvre des réseaux d'eaux usées et stations d'épuration sur ces communes ;
- la poursuite et le développement de l'initiation à la natation au bassin d'apprentissage de Montoir ;
- l'amélioration de l'habitat ;
- le stationnement des nomades.

Avec un budget annuel d'environ 14 millions de

francs actuels, ce SIVOM compte à son actif d'importantes réalisations.

Ainsi, chaque année, en matière d'eau et d'assainissement, plus de 5 millions de francs sont investis.

Au total, pour le seul programme « eaux usées », plus de 63 millions de francs (6,3 milliards AF) auront été investis pour les quatre communes depuis 1971.

Oui, la preuve en est faite avec ce SIVOM qui agit et réalise : la coopération intercommunale est utile si elle permet d'aller dans le sens de la satisfaction des besoins des habitants, sans volonté dominatrice d'aucune ville, dans le respect de l'identité de chacune des communes qui le composent.

## A DONGES, DÉVELOPPER ELF

Au mois de janvier, les travailleurs de la raffinerie de Donges ont, par un mouvement de grève, poursuivi le mouvement qu'ils avaient engagé depuis la fin de l'année 1988.

En effet, par le biais d'un « plan de développement », la direction de Elf annonce plusieurs centaines de suppressions d'emplois sur l'ensemble du groupe dont environ 100 à Donges.

Dès l'annonce de ce plan, les travailleurs de Elf ont trouvé à leurs côtés les communistes de Donges.

En les rencontrant, les élus communistes ont rappelé leur volonté de voir l'emploi préservé à Elf Donges.

- Développer le raffinage et la chimie en France, c'est possible, c'est une question de volonté politique du gouvernement, c'est indispensable pour notre pays.

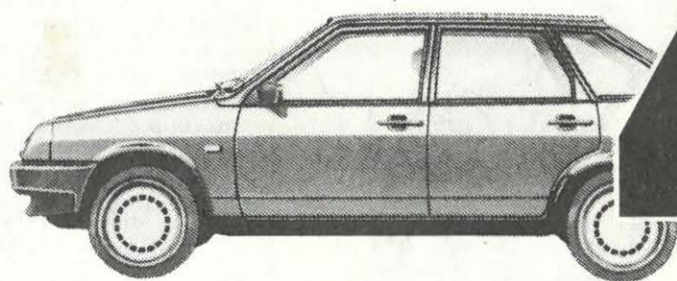
- Développer Elf Donges c'est s'inscrire dans une volonté de construction et d'expansion de toute la Basse-Loire, c'est indispensable pour notre région.

- Développer Elf Donges c'est mettre un frein au déclin économique que connaît notre cité depuis plusieurs années, c'est indispensable pour notre ville.

**Les communistes  
de Saint-Malo-de-Guersac  
organisent un  
LOTO**

**le DIMANCHE 5 MARS 1989  
à partir de 14 h 30 - Salle des fêtes  
NOMBREUX LOTS**

LADA SAMARA. UN PRIX QUI NE CACHE RIEN, SINON LA 5<sup>e</sup> PORTE.



3615  
LADA

LADA  réseau **POCH**

LADA. UNE MARQUE À TOUTE ÉPREUVE

# 48,140<sup>F\*</sup>

**ET JUSQU'AU 15 FEVRIER, UN CREDIT SPECIAL A 11,90 % SUR 12 MOIS.**  
Ex. pour 10 000 F empruntés : 12 échéances de 888 F (hors assurance) T.E.G. 11,90 %, plus 240 F de perceptions forfaitaires. Coût total à crédit : 10 896 F. Sous réserve d'acceptation du dossier par Cofica. Offre valable sur toute la gamme Lada. \* Prix clés en main au 1/2/89 (hors frais d'immatriculation). A.M. 89  
Garantie réseau Poch Assistance avec A.M.I. 300 concessionnaires et agents en France.

Votre concessionnaire :

**Garage DUMAS**

98, route de la Côte-d'Amour  
SAINT-NAZAIRE - Tél. 40.70.08.99

# 150 PERSONNES A L'ASSEMBLÉE POPULAIRE DES CHEMINOTS

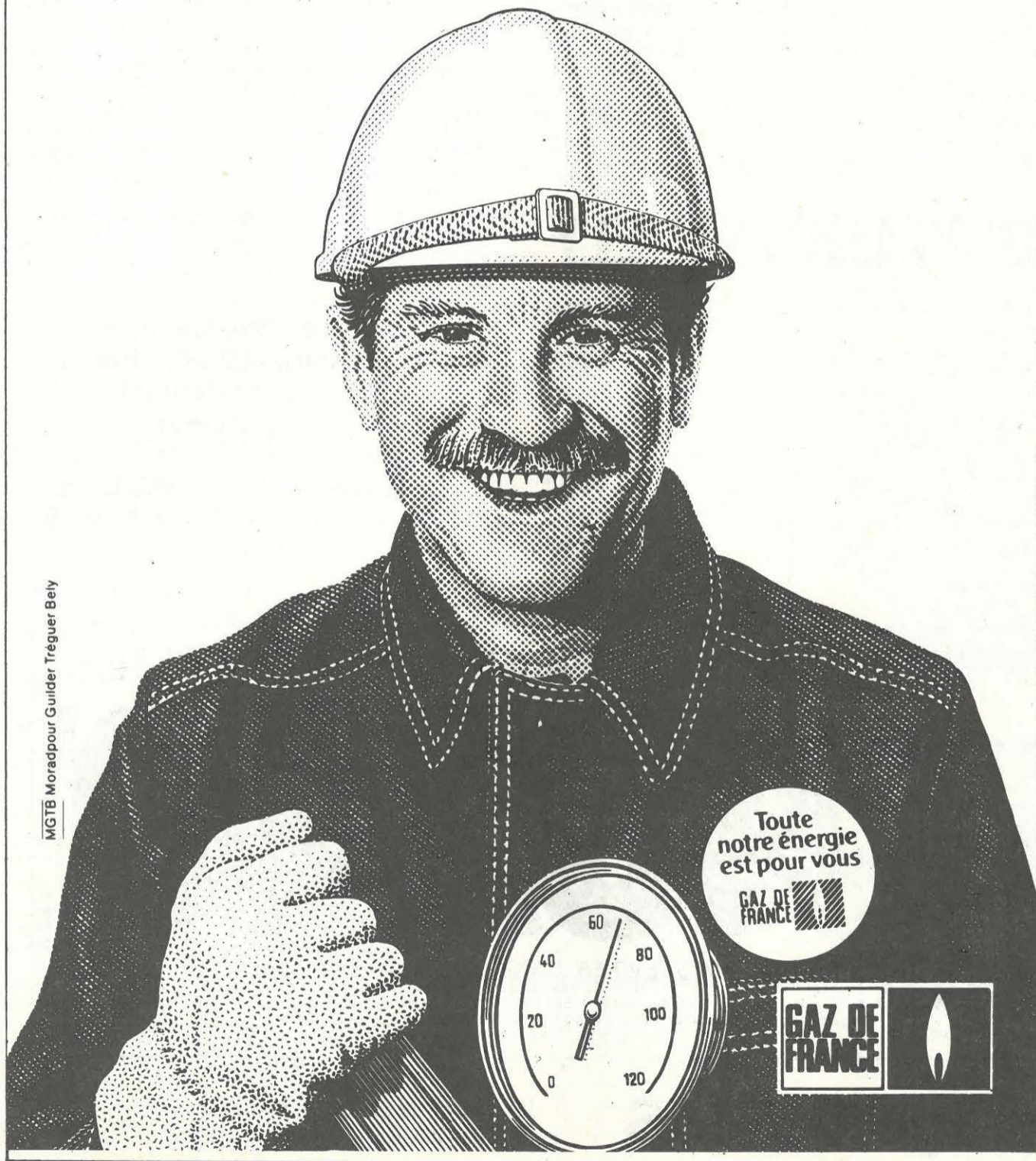


Les cheminots nantais et leurs cellules avaient bien préparé leur Assemblée populaire. 150 personnes se pressaient dans une salle prévue pour une centaine de convives. Qu'importe la soirée, on y a gagné en chaleur.

Entre « la poire et le fromage », Gilles Bontemps, secrétaire de la Fédération

du PCF, s'adressait aux participants. Au sommaire de son allocution les municipales, les luttes, les ravages du contrat de plan à la SNCF, la démarche des communistes dans cette situation et la nécessité de renforcer le PCF. Le message est passé puisque de nouvelles adhésions ont été enregistrées lors de la soirée.

## GAZ DE FRANCE. TOUTE NOTRE ENERGIE EST POUR VOUS.



MGTB Moradpour Guilder Tréguier Bely

## ECHOS DES LUTTES

### LES DOCKERS POUR L'EMPLOI

Les dockers du port de Nantes-St-Nazaire se sont opposés avec succès au chargement d'un navire dans le port des Sables-d'Olonne. Le patronat cherche de plus en plus à se passer des services des dockers qui, professionnels offrant les garanties de sécurité notamment, ont su aussi gagner les garanties sociales au fil des luttes. La déréglementation est à l'ordre du jour et le patronat veut faire vite dans l'optique de 92. Les dockers entendent préserver l'avenir de la profession et l'emploi. Le navire sera chargé à La Rochelle par les dockers.

### LES MÉDECINS HOSPITALIERS EN GRÈVE

Mercredi, les médecins hospitaliers non universitaires du CHR de Nantes étaient en grève. Ils demandent une revalorisation de leurs salaires, des services de gardes et de week-end. Ils protestent contre la vacance de 2 700 postes de praticiens hospitaliers dans les hôpitaux.

### FONDERIE DEJOIE

La direction n'a pas digéré le conflit du mois dernier. Quatre semaines de grève marquées par une opération portes ouvertes. Celle-ci était pour le patron le prétexte au licenciement de trois délégués CGT. L'Inspection du Travail a refusé ceux-ci.

### FRIGÉ-CRÈME

Les employés de Frigé-Crème occupent toujours l'entreprise en ce début de semaine. La direction a révisé ses propositions à la hausse, mais refuse toujours une véritable négociation. C'est sur le trottoir qu'elle a formulé celles-ci en exigeant la fin de l'occupation et la levée des piquets de grève. Battue par un vote massif des travailleurs, la direction continue d'employer l'intimidation en envoyant des huissiers. Les communistes qui, dès le premier jour, ont apporté leur soutien aux travailleurs de l'entreprise restent aux côtés de ceux-ci pour la satisfaction de leurs revendications.

### CARNAUD BASSE-INDRE

Les travailleurs revendiquent avec la CGT 1 300 F nets mensuels d'augmentation et les 6 000 F nets comme base de départ de la grille salariale. Ils veulent en finir avec le salaire au « mérite » et soulignent que l'entreprise peut payer, les comptes du groupe qui vient de racheter une 28<sup>e</sup> entreprise se portent à merveille.

# JOURNÉE D'ACTION LE 8 MARS

Le 8 mars, Journée Internationale de la Femme, la CGT a décidé d'une journée d'action de l'ensemble des salariés pour la défense de leurs revendications.

Au moment où le mouvement social se développe, notamment dans la fonction publique, cette initiative permet à toutes les catégories de salariés de se faire entendre, de se rassembler et d'agir contre la politique d'austérité du patronat et du gouvernement Rocard.

Des enseignants qui mani-

festeront aussi le 4 mars, aux gardiens de prison, des employés de Frigé-Crème, à ceux et celles des grands magasins, des ingénieurs et techniciens de la météo ou de Thomson, des dockers aux chauffeurs de la SEMAAN, des cheminots aux gars de la Navale ou de l'Aérospatiale, des infirmières aux médecins hospitaliers... nombreuses sont les raisons de se rassembler et d'agir pour mettre en échec les plans du pouvoir.

A Nantes, St-Nazaire, Châteaubriant... le 8 mars, des

arrêts de travail, des grèves, des manifestations et rassemblements marqueront cette journée. Le 8 mars, les femmes et les hommes qui veulent voir leurs légitimes revendications satisfaites peuvent compter sur les communistes et leurs élus. D'ici là ceux-ci ne ménageront aucun effort pour faire du 8 mars une puissante manifestation pour que l'argent soit utilisé non pour les affaires, la spéculation, mais pour l'emploi, les salaires, la satisfaction des besoins sociaux de la population.

10 H 30 A NANTES, PLACE DU COMMERCE — 10 H 30 A SAINT-NAZAIRE, PLACE DE LA GARE

## DES CHASSEURS PAR MILLIERS

**Samedi, ils étaient 40 000 à Rennes pour manifester contre les directives de Bruxelles. Les élus communistes étaient présents.**



Près de 40 000 chasseurs ont manifesté à Rennes le 25 février, plus de 100 000 en France. Après Amiens et Rochefort la protestation s'amplifie contre la directive de Bruxelles.

Dans ce vaste rassemblement de Rennes, la Loire-Atlantique était bien représentée, 10 000 manifestants venus pour l'essentiel dans 160 cars.

Ce département compte 25 000 chasseurs dont 12 000 chasseurs de gibiers d'eau, sur près de 80 000 ha de zones humides dont un immense marais indivis, la Grande Brière et 180 kilomètres de côtes.

A Rennes, une profonde volonté de ne pas se laisser faire montait de l'immense foule rassemblée.

Au premier rang, entourant Sylvie Meyer, député communiste européen, les maires de St-Joachim, Marc Justy, le syndic de Brière, Jean-Louis Le Corre, Hubert Bouyer, Jean-René Teillant, Paul Plantive, élu du Sud-Loire, les élus communistes d'Ille-et-Vilaine, Michel Collet, mais aussi Paul Lespagnol, secrétaire fédéral et membre du Comité Central.

De très vifs applaudissements saluent l'annonce de la présence de Sylvie Meyer, elle précise à la presse et à la radio la position des communistes.

« L'Europe qui se met en place ne se contente pas de s'attaquer aux acquis sociaux, elle vise aussi notre culture, nos traditions, notre histoire. Le PCF considère que la chasse populaire doit être

défendue, en particulier les chasses traditionnelles ».

Les communistes ne craignent pas d'être jugés, dès l'annonce des directives de Bruxelles en 1979 Georges Marchais déclare :

**« Pour ce qui nous concerne, nous, communistes, notre position face à toutes ces attaques est claire. Nous nous prononçons résolument pour le maintien de la chasse populaire, le droit de chasse est une conquête de la Révolution française de 1789. Il faut la défendre ». « Il faut abroger tous les textes dont les directives de Bruxelles ».**

Aujourd'hui les chasseurs demandent des comptes à leurs élus... c'est normal. Mais proposer comme solution une liste de chasseurs aux Européennes de juin, comme l'a fait un responsable de Picardie au meeting de Rennes, évite de répondre sur le fond, de faire dévier la bataille et risque de diviser un mouvement profond et unanime.

Dans l'immédiat les chasseurs exigent de voir abroger les directives de Bruxelles.

Ils n'acceptent pas de voir remis en cause le caractère démocratique de la chasse en France.

POUR SOUTENIR L'A.N.C.

## AMPLIFIONS LA DIFFUSION DE L'INSIGNE A L'EFFIGIE DE MANDELA



L'A.N.C. La France est aussi loin de jouer tout son rôle au sein du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. pour veiller à l'application de la résolution 435 et garantir au peuple Namibien le droit de choisir librement son gouvernement.

Tout ceci prend un relief particulier lorsque l'on sait qu'en 1987 les échanges entre l'Afrique du Sud et la France ont augmenté de 17 %.

Il nous appartient de faire plus pour aider le peuple sud-africain à se débarrasser d'un système odieux qu'il est déjà parvenu à mettre sur la défensive. L'apartheid est en crise, les luttes s'intensifient, et le but de la censure totale de l'information est bien de masquer cette crise. La diffusion de l'insigne et du badge à l'effigie de Nelson Mandela nous permettent d'engager le débat, et de gagner le soutien concret (c'est-à-dire financier) à la lutte multiforme de l'A.N.C. Les initiatives que nous avons déjà prises dans des sections ou au niveau fédéral ont rencontré un écho favorable.

Ces dernières semaines nous ont apporté de nouvelles preuves de renforcement de la répression en Afrique du Sud. Trois militants de l'A.N.C. ont été condamnés à de lourdes peines de prison (23 ans pour Mandla Maseko, 12 ans pour Simon Dladla, et 20 ans pour Ebrahim Ismail Ibrahim, kidnappé par la police de l'apartheid au Zwaziland il y a un an). Le régime de Prétoria réprime tout ce qui bouge, multipliant les interdictions de journaux et d'organisations. Quatre syndicalistes sont dans les couloirs de la mort.

Dans le même temps en France, les complicités avec l'apartheid sont apparues sans vergogne. Michèle Cotta et TF1, malgré les protestations, ont diffusé un film de propagande en faveur de l'apartheid, confirmant l'influence de l'Afrique du Sud sur certains médias, comme l'a expliqué un journaliste de FR3 le 28 janvier, et comme le dénonce Maurice Cukierman dans son livre « Cap sur la liberté ».

Le gouvernement français n'a jusqu'à présent rien dit ni rien fait pour protester contre la condamnation des trois dirigeants de

L'émission « l'heure de vérité » avec Georges Marchais a popularisé l'insigne. Nombreux sont ceux qui ont à cœur de faire quelque chose pour hâter la libération de Nelson Mandela et les prisonniers politiques en Afrique du Sud. Leur proposer l'insigne est leur donner un moyen d'agir. A l'occasion de nos assemblées populaires, de nos rencontres dans le cadre des municipales, il est possible dans chaque cellule de diffuser des insignes. C'est ainsi aider à la libération du peuple Sud-Africain et à la destruction d'un vestige du nazisme : l'apartheid.

**POUR L'ISOLATION  
ET L'ÉTANCHÉITÉ**



**J'AI CHOISI SOPAMI  
MON GROSSISTE CONSEIL  
POURQUOI PAS VOUS ?**





**Sopami**  
GROSSISTE CONSEIL

**PEINTURES  
MOQUETTES  
PAPIERS PEINTS  
REVÊTEMENTS  
MURAUX**

**36, rue des Olivettes - 44000 NANTES  
Tél. 40.47.63.57**

Lundi au vendredi : 8 h - 12 h ; 14 h - 19 h  
Samedi : 8 h 30 - 12 h

PROFESSIONNELS - ADMINISTRATIONS - ENTREPRISES - COMITÉS

## SOUSCRIPTION ET TRANSPARENCE

### L'argent du PCF est propre

La campagne électorale bat son plein. Son financement est dans l'actualité politique. Les communistes ont deux raisons de donner son plein essor à leur souscription électorale.

D'une part, ne disposant pas de fonds publics et de l'argent sale provenant des milieux d'affaires, leur seul moyen de financer le matériel électoral des listes auxquelles ils participent est de recourir à la souscription populaire.

La seconde raison de cette campagne est d'apporter un peu d'air frais dans le financement de l'activité politique en France. La décision du Parti communiste français de refuser de percevoir l'argent de l'Etat en application de la loi sur le financement des partis a fait l'effet d'un pavé dans la mare. L'on se rappelle que cette loi fut votée pour détourner l'opinion des scandales qui affectaient les autres formations politiques. Le financement public des partis allait « moraliser », « faire disparaître les scandales ». L'actualité montre ce qu'il en est. Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que les autres formations politiques englobent des sommes fabuleuses pour faire prévaloir un nouveau dispositif politique tout au service du maintien du système capitaliste existant.

Nous avons donc refusé de prendre part à la distribution des 114 millions de francs, pour des raisons de principe souvent exposées. Ce financement est contraire au libre droit d'activités des partis et à la liberté des citoyens qui n'entendent pas avec leurs impôts financer des partis dont ils n'approuvent pas l'action.

S'inscrivant pleinement dans l'objectif de rassembler 90 000 F d'ici fin juin, les communistes de la section de Brière ont engagé la bataille du financement avec dynamisme. Ici, l'on ne part pas de rien. Lors de la souscription pour l'élection présidentielle, avec près de 70 000 F collectés, l'objectif avait pratiquement été atteint, 6 cellules dépassant même l'objectif fixé.

Pour 88-89, c'est bien parti et les listes de versement publiées dans chaque numéro des « Nouvelles de Loire-Atlantique » l'illustrent.

Déjà, de nombreux communistes ont versé (parfois en plusieurs fois) au maximum de leurs possibilités, les dons de tous ceux qui veulent le succès des listes de rassemblement des forces de gauche commencent à arriver, et puis, les initiatives financières se multiplient (concours de belote à Trignac, loto à St-Malo-de-Guersac, etc...).

Souscription bien engagée donc en Brière où les 20 000 F sont déjà dépassés. Il faut à présent passer la vitesse supérieure car c'est à présent

qu'il nous faut les moyens de financer cette campagne électorale.

### SOUSCRIPTION

#### CERTÉ-TRIGNAC

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Concours belote    | 2 572 F |
| Jaques Guy         | 600 F   |
| Jégo Maurice       | 506 F   |
| Briand Guy         | 20 F    |
| M.R.               | 50 F    |
| Grenau Joseph      | 10 F    |
| Bord Roger         | 500 F   |
| Kergallant Amélie  | 50 F    |
| Le Bihan Marthe    | 50 F    |
| Anonyme            | 500 F   |
| Beauchêne Guy      | 100 F   |
| Jaques Nicole      | 250 F   |
| Le Paroux Francis  | 300 F   |
| Ristourne CDH      | 400 F   |
| Ritz Marie-Pierre  | 30 F    |
| Aulnais            | 5 F     |
| Terrade Clémentine | 20 F    |
| C.M.               | 20 F    |
| Corvaisier J.-C.   | 10 F    |
| Bony Simone        | 50 F    |
| Perret Michelle    | 10 F    |
| Hamon Annick       | 50 F    |
| Fradier Victor     | 50 F    |
| Puissieux Gabriel  | 20 F    |
| Simon Simone       | 5 F     |
| Cellule            | 1 000 F |
| Maurice Brigitte   | 75 F    |
| Jaques Philippe    | 100 F   |
| Noblet Gilles      | 250 F   |
| Ferrand Evelyne    | 100 F   |
|                    | 7 245 F |

#### TRIGNAC-CENTRE

|                    |         |
|--------------------|---------|
| Cellule            | 2 400 F |
| Ménard Jean-Pierre | 200 F   |
| Legal Isabelle     | 100 F   |
| Legal André (fils) | 100 F   |
| Legal Lydia        | 100 F   |
| Legal André (père) | 100 F   |
| Legal Marie-Jeanne | 100 F   |
| Legal Gilles       | 100 F   |
| Ragot Pierrette    | 30 F    |
| Tougnaud Gaétane   | 100 F   |
| Tougnaud Paul      | 100 F   |
| Vautrain Guy       | 100 F   |
| Allaire Bernard    | 200 F   |

#### TRIGNAC-Bert.

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Picaud Michelle    | 500 F |
| Concours belote    | 996 F |
| Florenceau Gilbert | 20 F  |
| Leblond Madeleine  | 20 F  |
| Tual Jean          | 30 F  |
| Fredet Georges     | 50 F  |

#### DONGES

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Guérin Yvette   | 500 F |
| Lebescop Pascal | 200 F |

#### PONTCHATEAU

|                     |       |
|---------------------|-------|
| Assemblée populaire | 800 F |
|---------------------|-------|

#### LA CHAPELLE-DES-MARAIS

|              |       |
|--------------|-------|
| Hellec       | 120 F |
| Dubois       | 150 F |
| Martinez     | 600 F |
| Hervoche     | 200 F |
| Broussard R. | 100 F |
| Guidez       | 300 F |
| Broussard C. | 100 F |
| Hardy A.     | 300 F |

## MONTOIR : un maire proche de la population

Le 12 mars prochain, Hubert Bouyer conduira la liste de rassemblement des forces de gauche et briguera donc un troisième mandat de maire.

Il n'est plus besoin de présenter aux Montoirins Hubert comme on dit. Les responsables d'associations montoirines savent toujours où le contacter quand il y a un problème grand ou petit à régler, qu'il s'agisse de récupérer la clef d'une salle, d'obtenir le concours des services municipaux pour une manifestation locale ou des projets d'équipements futurs sur la commune.

De même, de nombreux Montoirins savent d'expérience qu'ils peuvent aisément le rencontrer pour solutionner, si possible, leurs problèmes personnels : demande de logement, permis de construire, aides sociales diverses...

Hubert Bouyer, jeune pré-retraité, manifeste une grande disponibilité au service de la commune. Ce contact incessant avec la population est aussi une garantie d'efficacité quand il s'agit d'engager les réalisations municipales dans le sens des intérêts de la population.

Constamment au contact de la population et des associations, le maire de Montoir sait du même coup



apprécier rapidement comment orienter « les grands dossiers » dont dépend le développement de la commune : construction du bâtiment des douanes avec le souci de développer l'emploi sur la zone portuaire, négociations serrées pour acquérir la Cité de Bellevue aux meilleures conditions (des 7 millions demandés par le propriétaire le prix est descendu à 2 millions). Autant de gagné pour les futurs locataires de la cité reconstruite, éla-

boration du programme du centre socio-culturel au plus près des besoins des associations, réalisation du complexe sportif conformément aux souhaits des sportifs.

C'est, en fin de compte, les qualités assez exceptionnelles de contacts du maire qui font aussi que les réalisations municipales importantes se font pour satisfaire la population. Pas de doute, avec Hubert Bouyer, continuons Montoir le 12 mars !

## LA CHAPELLE-DES-MARAIS Pour battre la droite...

En 1977, comme en 1983, une liste d'Union des forces de la gauche avait fait trembler la droite.

Animés de cette même volonté de tout faire pour battre la droite, les communistes de La Chapelle-des-Maraix ont proposé à quatre reprises depuis novembre 88 une rencontre au Parti Socialiste pour parvenir à un accord. Malgré ces efforts, malgré la signature des accords nationaux et départementaux : impossible !

Devant cette situation, au cours d'une assemblée populaire qui rassemblait deux fois plus de non-communistes que de communistes, les présents décidaient de lancer et de faire circuler une pétition pour que s'exprime la volonté de voir se réaliser

l'union P.C.-P.S. pour les municipales.

Deux semaines plus tard, dans cette ville, où lors des dernières législatives le candidat communiste a recueilli 90 voix, plus de 160 personnes ont signé pour soutenir notre appel à l'Union.

Une dernière tentative auprès du P.S. ne recevait qu'un NON méprisant, celui-ci s'entêtant dans une démarche qui, objectivement, fait le jeu de la droite.

Devant cette situation, s'appuyant sur la dynamique créée par la bataille avec les gens, les initiateurs (soutenus par le PCF) décidaient de former une liste de rassemblement des forces de gauche.

Très vite mise au point, elle comprend 8 communistes sur 23, 8 fem-

mes, elle est le reflet de la population laborieuse de La Chapelle, moyenne d'âge 39 ans, 2 ont moins de 25 ans, le plus jeune a 19 ans.

Soucieuse de défendre au mieux les intérêts de la population, elle prépare démocratiquement un programme en liaison étroite avec la population.

Depuis le début de l'année, 4 hommes et femmes ont adhéré au PCF et en quelques jours, 1 200 F viennent d'être collectés pour la souscription.

A noter que l'on retrouve cette situation de refus de l'union et parfois de la moindre rencontre dans plusieurs communes de ce secteur, et notamment à Pontchâteau et Crossac.

## SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous poursuivons la publication des versements et engagements.

### PAYS DE RETZ

#### SECTION DE ST-HERBLAIN :

G. et J.-L. Dajoux, 100 F ; Jo Guibert, 100 F ; cellule Jara, 180 F ; J. et A. Petit, 50 F ; G. Simonin, 200 F ; J.-C. Lucas, 100 F.

Cellule Vaud : 300 F ; anonyme, 200 F ; collecte, 85 F ; M. Marquez, 50 F ; C.D.H., 382 F ; anonyme, 200 F ; section, 600 F.

Engagements : Claude Frioux, 300 F ; Ginette Jacotin, 300 F.

#### SECTION DE LA PRESQU'ILE GUÉRANDAISE :

Y. Noblet, 600 F ; cellule Jean de Neyman, 500 F ; cellule Mougnot, 500 F ; cellule Guy-Moquet, 500 F ; Louis Chiquier de Mesquer, 500 F.

#### SECTION CARQUEFOU :

Serge Doussin, 100 F ; J.-C. Leray, 200 F ; P. Carré, 200 F ; Claire Jouatte, 100 F.

Saint-Brévin : Marc et Solange Le Bigot, 100 F ; René Denoyelle, 500 F ; Lebon, 100 F.

#### SECTION DE CHATEAUBRIANT :

M. Prodeau, 200 F ; Feuvrais, 175 F ; collectes, 1 300 F ; Gladys et Olivier Le Lijour, 300 F ; Philippe Fraix, 600 F.

#### GUÉMÉNÉ-PENFAO :

Malivet, 50 F ; C. Taupin, 20 F ; Hélène Danard, 150 F ; Georgette Lecossois, 100 F ; cellule, 336,50 F.

#### SECTION DE LA VALLÉE DE L'ERDRE :

Section, 700 F ; cellule de Blain, 300 F ; cellule de Nort-s/Erdre, 200 F ; J.-P. Lamorlette, 100 F ; Marie Chevreau, 200 F ; Claudie Gaudin, 150 F ; J.-Luc Plumelet, 90 F ; Michel Rolland, 200 F ; Georges Legoux, 19 F ; collecte, 841 F.

Liste arrêtée le 14 février 1989.

17-18-19-20 MARS 1989

## FOIRE DE PORNICHET

HIPPODROME

Tous les ans : la FOIRE-EXPOSITION le troisième week-end de mars

la **5** et **6**  
**ce soir chez vous**  
 pour **738F\***  
 Antenne orientée sur réémetteur de Saint-Nazaire, sous réserve de condition normale de réception  
**E<sup>ts</sup> DAVY**  
 85 av. de la République  
**SAINT-NAZAIRE**  
**tél. 40.22.52.84**  
 \* comprend système 15 éléments  
 245 F coupleur 120 F, M.O. et déplacement 373 F.  
**DEVIS GRATUIT**

# TRIGNAC : UNE VILLE EN PLEIN ESSOR

« Notre commune est dynamique, elle avance à un bon rythme ». Ce sentiment est très répandu chez les Trignacais et parfois même au-delà de nos limites territoriales. Il témoigne de nouvelles avancées dans la gestion sociale, humaine et démocratique de notre cité.

Nous avons su, au prix d'efforts constants et volontaristes, préserver le tissu économique, avec notamment la zone commerciale de la Fontaine au Brun.

Des logements sociaux se sont construits, d'autres verront le jour en 1989, tout en gardant à Trignac son caractère de ville à échelle humaine.

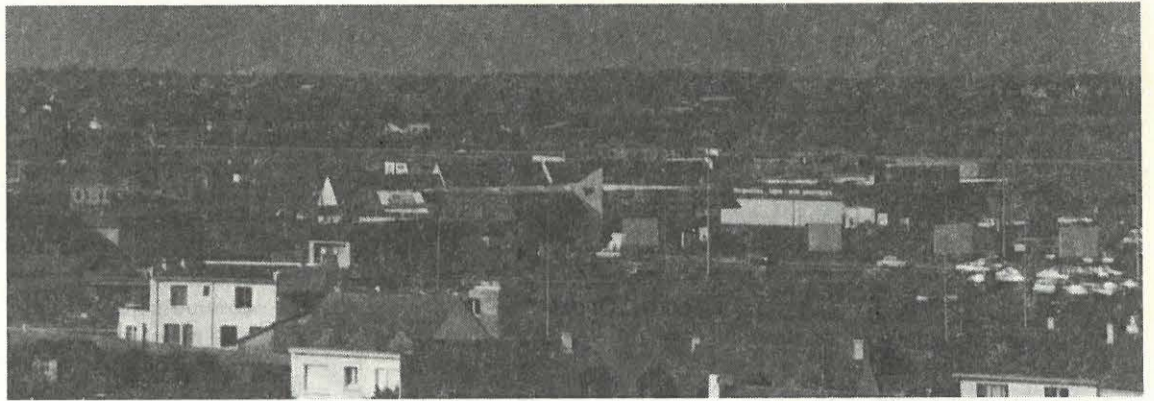
Nous avons poursuivi l'équipement de notre cité, pour développer nos activités sociales, sportives, scolaires et culturelles.

Le programme d'Action municipale sur lequel nous avons été élus en 1983 aura donc été, dans son ensemble, réalisé, parfois même dépassé.

Une telle activité, un tel bilan apportent également la preuve qu'il est possible, en agissant avec la population, d'obtenir les créations d'emploi nécessaires (plus de 500 entre 1983 et 1988 à Trignac) et par-delà les moyens financiers nécessaires, tout en limitant, comme nous l'avons fait depuis quatre années, la pression fiscale sur les ménages.

La zone commerciale constitue un des éléments-clés du développement de la commune. Ce n'est pas venu tout seul.

C'est dans le plan d'occupation des sols de 1974 que fut prévue cette zone et il fallut lever bien des obstacles pour parvenir à l'ouverture d'Auchan en 1982.



Depuis, 13 autres enseignes ont ouvert dans la zone commerciale.

Environ 500 emplois ont ainsi été créés.

Trignac peut légitimement être fière d'être parmi les seules communes du département et la seule en Basse-Loire à améliorer le rapport Habitat/Emploi.

Et il faudrait rajouter les sommes colossales de travaux pour réaliser ces structures commerciales, le plus souvent avec un recours aux entreprises locales.

Oui, à Trignac, l'investissement se développe et après une baisse liée dans les années 76-77-78 à la disparition de la SEMM, c'est reparti !

En œuvrant ainsi, nous avons réussi, d'une part à sauvegarder l'économie locale en créant des emplois, et d'autre part, réaliser les équipements commerciaux permettant de résister à la ten-

dance d'évasion des populations de la presqu'île guérandaise et de l'agglomération nazairienne vers la périphérie nantaise.

Le parti sur l'avenir de notre commune est sur le point d'être gagné. Les sollicitations dont nous sommes l'objet ont conduit à lancer une deuxième zone commerciale et de loisirs. D'une superficie de 20 hectares (dont 13 font déjà l'objet d'une réservation), elle englobera vraisemblablement la gare routière nécessaire avec l'arrivée du TGV, la zone de loisirs (avec patinoire, aqualand... boating, salle de mise en forme, etc...) que certains élus politiques et économiques considéraient être un « coup de bluff », alors qu'aujourd'hui, de Batteux à Haincaud, candidat de droite à Montoir-de-Bretagne, chacun s'accorde à reconnaître la

nécessité et vont même jusqu'à en revendiquer la paternité.

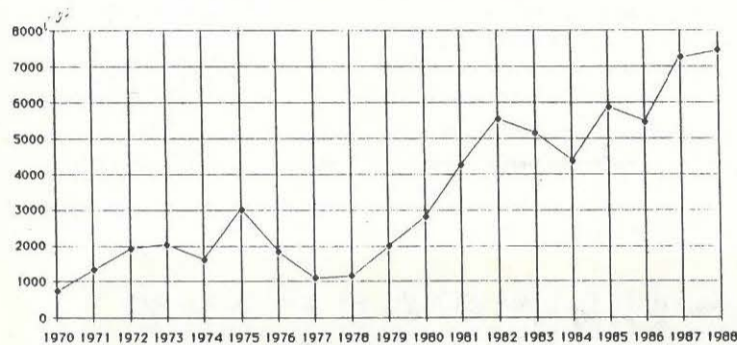
Et puis, et cela aucune autre commune ne peut en faire état, chaque enseigne qui s'installe à Trignac participe financièrement à l'équipement sportif et culturel de la commune. Deux courts de tennis, un terrain de football engazonné, un deuxième terrain de rugby, etc... ont ainsi pu être réalisés. Quelle différence avec ces zones commerciales où l'argent public est largement gaspillé pour réaliser routes, équipements, etc... pour le plus grand profit des patrons.

A Trignac, les contribuables n'ont pas versé un centime.

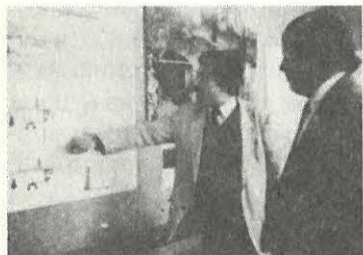
Oui, il faut poursuivre dans le chemin choisi, il permet de regarder l'avenir avec confiance.

C'est aussi de cela qu'il sera question le 12 mars.

EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT DE 1970 A 1988



# ST-JOACHIM : Effort important pour le logement



La municipalité d'Union de la gauche de Saint-Joachim, conduite par le maire communiste, Marc Justy, a consacré un effort important pour améliorer l'habitat et le logement.

Dès 1983, la municipalité, conduite par Marc Justy, analysait la situation et faisait le constat suivant : malgré ses atouts géographiques (position stratégique au sein du Parc Régional de Brière, à 15 km de Saint-Nazaire et de la zone industrialo-portuaire de Montoir, composante importante de la presqu'île guérandaise, un retard certain était à combler pour assurer à la commune un développement harmonieux et satisfaisant, notamment pour la modernisation des logements.

A cet date, le constat est très inquiétant :

— 44,34 % des logements ont été construits avant 1948 et 34 % avant 1915 ;

— 38 % peuvent être considérés comme inconfortables et vétustes ;

— 44 % sont classés en dessous de la norme « tout le confort » ;

— 180 logements vacants recensés en 1982.

Existait donc dans la commune un « gisement de maisons anciennes » aux caractéristiques architecturales intéressantes qui devaient pouvoir être réanimées, d'autant que les possibilités de constructions neuves s'avéraient limitées, vu les problèmes fonciers et l'utilisation rationnelle de l'espace ilien.

L'état de l'habitat existant amena donc la municipalité nouvellement élue à porter son effort sur la mise en œuvre d'une politique de réhabilitation portant principalement sur les logements

vacants mais également en direction des propriétaires-occupants.

Toute une série d'études ont été engagées (et se poursuivent aujourd'hui dans le cadre du SIVOM de la région Brière) : révision du P.O.S., études de l'Unité Pédagogique d'Architecture de Nantes sur le bâti communal, le Programme local de l'Habitat, etc...

Concrètement, les résultats sont à la hauteur des besoins des habitants de Saint-Joachim.

Ainsi, dans le cadre de l'ORAH, Opération Régionale de l'Amélioration de l'Habitat, 62 logements ont été réhabilités, bénéficiant de 650 000 F de subventions, soit en moyenne plus de 1 000 F par logement.

Cela a permis de réaliser des travaux évalués à plus de 5 millions de francs qui, injectés dans l'économie locale, ont bénéficié aux entreprises locales.

Concernant le Programme d'Intérêt Général (P.I.G.), les subventions de l'ANAH (Agence

Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) représentent 300 000 F, pour un montant de travaux estimé à plus d'un million de francs, soit un taux moyen de subvention de 28,35 %.

De plus, les actions d'accompagnement ont permis d'engager la réhabilitation des anciens groupes scolaires pour y réaliser

des logements sociaux ainsi qu'un centre socio-culturel.

De même avec le concours du F.D.A.U.R., la municipalité a réalisé l'aménagement paysager de détente et de loisirs entre le bourg et Brécun.

Tout cela démontre la capacité de la municipalité d'Union de la gauche à gérer la commune dans l'intérêt de sa population.



Georges MARCHAIS s'adresse au Premier ministre

# « ABROGEZ LA LOI MÉHAIGNERIE »

**Le secrétaire général du PCF vient d'écrire à Michel ROCARD afin que celui-ci entende les exigences et les besoins des locataires**

Georges Marchais a adressé le 27 février la lettre suivante à Michel Rocard, Premier ministre :

« Monsieur le Ministre,

Je me fais l'interprète auprès de vous des locataires de notre pays, de plus en plus durement frappés par la loi Méhaignerie.

tains cas, ceux-ci ont doublé, triplé... Des millions de familles vivent dans l'angoisse de voir arriver la quittance et se voient imposées des privations qui s'ajoutent à toutes les autres. Certaines sont désormais obligées de quitter leur logement devenu trop cher, bien trop cher.

Une telle injustice, une telle

Mais si même ce droit élémentaire de pouvoir loger sa famille, normalement, convenablement, est remis en cause, que reste-t-il ?

A l'Assemblée Nationale, les députés communistes n'ont ménagé aucun effort pour combattre cette mauvaise loi. Mais, en novembre dernier, vous vous êtes opposé à leur proposition visant à la supprimer. Depuis, les situations que je viens d'évoquer n'ont fait qu'empirer.

Je vous demande donc instamment d'abroger la loi Méhaignerie. Cela dépend de vous. Vous avez le pouvoir, si vous le décidez, de le faire dans les plus brefs délais. Entendez l'exigence des locataires : supprimez cette loi !

Naturellement, cette décision doit aller de pair avec des mesures garantissant les droits des locataires dans la fixation du prix du loyer.

Je vous indique une nouvelle fois à ce propos que, en ce qui concerne le logement social, il est

possible et nécessaire de diminuer les loyers. Ceux-ci peuvent baisser de 10 % si on réduit de 1 % seulement les taux d'emprunts exorbitants que les banquiers exigent des HLM. Et il en est de même en ce qui concerne les remboursements devenus souvent insupportables, auxquels doivent faire face les accédants à la propriété.

Plus généralement, il faut que l'Etat supprime les aides qu'il apporte aux logements de luxe et qui nourrissent une spéculation effrénée. L'argent des contribuables doit au contraire aller à la construction de logements sociaux, à la réhabilitation des HLM, à l'augmentation de 15 % de l'APL et à l'allocation-logement que nous demandons.

Enfin, les offices HLM doivent être exonérés de la TVA et des diverses taxes, dont l'impôt foncier, qui les mettent en déficit et qui représentent en moyenne 30 % des loyers payés par les

familles. En contrepartie, les grandes entreprises du bâtiment, les compagnies d'assurances, et de façon plus générale le patronat, doivent participer au financement du logement social. C'est pourquoi nous demandons le rétablissement du 1 % patronal et son doublement dans les trois prochaines années.

Telles sont, avec l'abrogation de la loi Méhaignerie, les principales dispositions à mettre en œuvre pour respecter le droit au logement des familles ».



Mise au point par l'ancien gouvernement Chirac, cette loi permet aux propriétaires d'augmenter les loyers dans des proportions considérables. Dans cer-

taines inhumanité est intolérable. Aujourd'hui, le pouvoir d'achat, l'emploi, l'éducation des enfants, la santé sont déjà sources de difficultés et de soucis croissants.

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE »  
S.A.R.L. au capital de 50 000 F  
Siège social : 41, rue des Olivettes  
44000 NANTES - Tél. 40.89.72.28  
R.C.S. Nantes  
N° SIRET 32151228700012  
Code A.P.E. : 5120  
Gérant : M. Maurice ROCHER  
Rédacteur en chef : Joël BUSSON  
Associés à parts égales :  
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,  
J.-Y. COUPEL,  
Gilles BONTEMPS.  
Imprimerie Commerciale  
32, bd Laënnec - RENNES  
C.P.P. n° 52 987

## BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

**CONSTRUIRE  
GÉRER  
ENTREPRENDRE  
AMÉNAGER  
DIFFUSER**

Des équipes de professionnels connaissant le marché public, ses décideurs et leurs impératifs.

**Bretagne Loire équipement :**

le partenaire indispensable pour une conception moderne de la gestion des collectivités.

EDIMAGE

92, rue Carnot  
56100 Lorient  
Tél. : 97.21.65.71



groupe gifco